

CONVENTION ENTRE LE CH RAVENEL ET LE CONSEIL GENERAL DES VOSGES EN PARTENARIAT AVEC L'AGENCE REGIONALE DE SANTE

Signature le 5 février 2015 à 14 h 30 au Centre Hospitalier Ravenel d'une convention entre le Centre Hospitalier Ravenel et le Conseil Général des Vosges en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé :

SIGNATAIRES :

- M. Gilles BAROU, Directeur général du CH RAVENEL, du Centre Psychothérapique de Nancy et du CH St Nicolas de Port
- M. le Dr Yannick DARS, Vice-Président en charge de l'action sociale, Représentant le Président du Conseil Général des Vosges
- Mme Valérie BIGENHO-POET, Déléguée Territoriale des Vosges, Représentant le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Lorraine



Le Centre Hospitalier RAVENEL et le Conseil Général des Vosges ont souhaité renforcer leur partenariat à travers un travail en réseau visant à étoffer les complémentarités, permettant la mutualisation des compétences de chaque service pour une meilleure prise en charge des usagers de chacun, notamment à leur domicile, et un soutien aux différents professionnels.



Cette convention permettra d'étayer et de renforcer les complémentarités existantes et de mutualiser les différentes actions dans le respect des compétences de chacun dans l'intérêt du public vosgien vivant à domicile.

Ces objectifs seront mis en œuvre grâce à des participations à des formations communes et à des réseaux locaux ainsi qu'à une concertation régulière entre les acteurs d'un même territoire sur des dossiers complexes.